

L'accompagnement des enfants nouvellement arrivés

Acteur de la lutte contre inégalités depuis 1991, l'afev a développé à partir de 2001, aux côtés de l'Education Nationale, une action d'accompagnement des enfants nouvellement arrivés. Pour beaucoup d'étudiants afev, la décision d'accompagner un enfant ou jeune nouvellement arrivé naît du souhait de les aider à se faire une place dans notre société. Aussi, au delà d'un accompagnement centré sur le champ scolaire, la découverte de l'environnement, l'ouverture culturelle de ces enfants est l'enjeu réel de cette action.

A travers le lien de confiance développé entre l'enfant et l'étudiant, il s'agit de valoriser ses compétences multiculturelles plutôt que de l'envisager à travers ses déficits (langagiers,...) et de lui permettre se sentir plus à l'aise dans son nouvel environnement (y compris scolaire).

De leur côté, les étudiants sont amenés à découvrir ou envisager différemment d'autres cultures et parfois changer de regard sur leur propre culture.

Publics

Enfants nouvellement arrivés (moins de 2 ans sur le territoire) ne maîtrisant pas ou peu la langue française, en cours de scolarisation ou ayant été scolarisé dans une classe d'accueil ou structure spécifique de l'Education Nationale.

Enjeux

Faciliter le processus d'intégration des enfants nouvellement arrivés et leurs familles à travers un accompagnement dans leur découverte de la société d'accueil et un appui dans leur scolarisation en France.

Description

Hors temps scolaire, à raison d'une ou deux séances hebdomadaires, l'accompagnement, individualisé se fait au sein de l'établissement scolaire, du domicile familial ou d'autres structures d'accueil (centres d'hébergement de demandeurs d'asile...)
Il peut se décliner autour des axes suivants :

- Travail autour de la sphère scolaire : aide et valorisation des devoirs, travail sur les codes scolaires et les compétences transversales (autonomie, présence à l'école, régularité...)
- Découverte d'un monde 'nouveau' / citoyenneté : sorties organisées en ville afin de s'approprier les lieux/équipements publics et espaces de citoyenneté et les faire découvrir aux familles des enfants suivis
- Travail sur l'acquisition de la langue : échange oral privilégié dans une approche non pédagogisante mais en offrant un espace au jeune où il va s'exprimer sans peur du jugement

Implication des familles

Au cours de l'accompagnement, l'étudiant rencontre régulièrement la famille. A travers des discussions informelles sur l'école, sur la société, sur la vie quotidienne, l'étudiant fait figure de passeur. Il peut éventuellement assurer un relais entre la famille et l'école et désamorcer de potentielles incompréhensions.

Expérience de l'afev

Ce programme est spécifiquement soutenu par un conventionnement pluriannuel avec l'ACSE. Il est également mis en place grâce à un partenariat avec le ministère de l'Education Nationale, la DIV, la DGAS, la CNAF.

Mise en œuvre

Un dispositif structuré est mis en place sur chaque territoire :

- Un diagnostic concerté avec les partenaires (collectivités, rectorats, associations d'aide aux primo-arrivants)
- o Un projet coordonné par un salarié de l'afev
- O Une formation spécifique sur les problématiques du public enfants nouvellement arrivés en plus des formations dispensées traditionnellement par les formateurs professionnels de l'afev, sera proposée aux étudiants bénévoles. Elle pourra être animée par les personnels des CASNAV (Centres Académiques de Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage) ou autres intervenants spécialistes de la question interculturelle.